



Chronique d'un mercredi sur deux

UNE COMMUNAUTÉ CONNECTÉE...

Bonjour les gens,

Petit retour sur la nouvelle d'hier. Voire même de celle d'un peu avant, je veux parler de FreeWiFi et d'UPnP un peu aussi.

Pas pour redire ce qui l'a déjà été, mais pour élargir un peu les perspectives ainsi ouvertes. Et pour changer un peu aussi d'Hadopi / Loppsi, parce que même si c'est on ne peut plus important il y a (heureusement :-)) d'autres choses dans la vie aussi.

Or donc disais-je, le FreeWiFi. Une extension attendue depuis longtemps, depuis le lancement de la Freephonie il y a, euh, quelques années maintenant.

Avec une situation (le nombre de Freebox V5 a maintenant atteint les trois millions en gros, contre, euh, beaucoup moins lors du lancement de la Freephonie) qui a quelque peu évolué en terme de couverture.

Ce qui fait que, lorsqu'on se promène en zone au moins un peu urbaine en ayant dans les mains un appareil qui gère le Wi-Fi (portable, téléphone mobile mixte, ce genre de chose), il n'est à tout le moins pas rare de tomber sur un réseau «Freephonie», et donc de fait maintenant «FreeWiFi».

Avec, aussi, une situation qui a quelque peu évolué en terme des équipements disponibles. Les téléphones mixtes étaient assez rares lors de l'apparition de la Freephonie. Les «netbooks» n'existaient pas, et les «tablettes Internet» étaient des objets d'émerveillement.

Ce qui fait qu'aujourd'hui, les équipements à même de pouvoir bénéficier d'un réseau Wi-Fi sont légions. Portables, toujours, téléphones mobiles mixtes, netbooks, donc, et tablettes Internet (iTouch, Nokia, etc.) ne sont plus l'exception.

Avec, enfin, des usages et des attentes qui ont évolué. Ce qui était l'exception (par faute de moyen ou de coût), l'usage nomade d'Internet, a tendance à se populariser. Pas pour tout le monde (parce que de toutes les manières tout le monde n'est pas forcément intéressé), mais pour plus qu'il y a quelques années.

En témoigne la hausse (timide, certes, vu les tarifs délirants pratiqués par les opérateurs de téléphonie mobile dans notre belle France à nous qu'on a pour leurs offres de 3G) des usages «data» en téléphonie mobile. En témoigne également l'attrait que génèrent les réseaux Wi-Fi «publics» (les réseaux «communautaires» restant, eux, quelque peu confidentiels à ce jour en notre beau pays).

Une nouvelle, donc, cette arrivée du «plus grand réseau Wi-Fi communautaire au monde», pour reprendre l'exergue du communiqué de presse de Free, qui tombe plutôt bien.

Parce qu'en plus des usages que nous avons évoqués hier, elle accroît l'attrait que pouvait avoir pour une partie non négligeable de la population les actuelles offres nomades.

Si les opérateurs de téléphonie mobile facturent les abonnements et les volumes 3G à des prix, euh, peu raisonnables, ce qui limite souvent de fait l'usage qu'on peut en faire, la disponibilité d'un réseau simplement accessible, sûr, sans frais supplémentaire et sans limitation excessive (car il reste bien sûr des limitations, de couverture et de débit qui dépend par essence et de la ligne qui porte le point d'accès, de l'usage qui en est fait, et des qualités de réception Wi-Fi, tout ce genre de choses) peut changer la donne.

Plus de limite de volume, donc, plus de question de coût, plus de limite d'usage non plus (dans le respect des lois).

Plus de question de sécurité non plus, tant pour celles et ceux qui utilisent ces services que pour celles et ceux qui participent en mettant à disposition «leur» accès. Pas de partage d'IP imposé, pas de log à tenir, pas de risque pour la personne qui héberge un tel point d'accès.

Il sera donc des plus intéressant d'étudier ou d'observer l'évolution des usages.

Il sera également des plus intéressant d'étudier et d'observer l'évolution des services qui apparaîtront, basés sur ce réseau Wi-Fi communautaire.

Parce que la disponibilité d'un réseau sécurisé change la donne. Parce que des évolutions imaginables (probables ?), liées par exemple à l'IPv6 laissent à imaginer que, même en utilisation nomade on puisse être «chez soi», avec son propre domaine d'adresse IP.

Donc, rêvons un peu (vu que cette fonctionnalité n'est pas en oeuvre à ce jour), pouvoir accéder de n'importe où à son contenu chez soi (les émissions enregistrées sur la Freebox ou, pour faire référence à l'UPnP évoqué en introduction, aux contenus sur notre ordinateur chez nous), comme si on était chez soi. Rien à configurer, rien à paramétrer, et le tout de manière sûre, protégée.

Ce qui pourra amener de fait un changement fondamental, avec de fait une refonte de l'identité numérique.

À bientôt,

Martin